

tenue sous la présidence de Madame PERDU, assisté(e)
de Monsieur BUISSON et Madame FOULON, Conseillers
En présence de Madame PORTES, Rapporteuse publique
Madame SANTERRE, Greffière

09 heures 30

01)	DOSSIER N° 2103259	RAPPORTEURE: Madame Sylvande PERDU
Titre de l'affaire	L'association France Nature Environnement Midi-Pyrénées et autre demandent au tribunal d'annuler la décision de non opposition du préfet des Hautes-Pyrénées à la demande de travaux d'urgence, présentée le 18 octobre 2021 sur le fondement des dispositions de l'article R. 214-44 du code de l'environnement par le syndicat mixte de gestion de l'Adour, sur le cours d'eau de l'Adour, au niveau de la commune de Vic en Bigorre.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	FNE OCCITANIE PYRÉNÉES FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT 65	A. Cécile D. Renaud
Défendeur	PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ADOUR AMONT	Frédéric R.
02)	DOSSIER N° 2102698	RAPPORTEURE: Madame Sylvande PERDU
Titre de l'affaire	L'association SEPANSO 64 et L'association SALMO TIERRA-SALVA TIERRA demandent l'annulation de l'arrêté du préfet des Pyrénées-Atlantiques en date du 03 juin 2021 déclarant d'intérêt général les travaux de rétablissement de la section d'écoulement sur le gave d'Ossau à Geteu sur la commune d'Aste-Béon.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	ASSOCIATION SEPANSO 64 ASSOCIATION SALMO TIERRA	Maître RUFFIE François (Cour) Maître RUFFIE François (Cour)
Défendeur	PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	

09 heures 30

03)

DOSSIER N° 2202139

RAPPORTEURE: Madame Sylvande PERDU

Titre de l'affaire M. Majd M. demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° 2022-09-08C pris par le préfet des Hautes-Pyrénées le 8 septembre 2022 portant refus de séjour, obligation de quitter le territoire sans délai et fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur M. Majd

Maître DUCOIN Gaëlle (Cour)

Défendeur

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Arrêté le 12/03/2025

Le président du tribunal